



Arcserve permet à la Haute Autorité de Santé de sauvegarder chaque jour ses serveurs virtuels et physiques en un temps minimum.

PROFIL CLIENT :

INSTITUTION PUBLIQUE INDÉPENDANTE

INDUSTRIE : Santé

SOCIÉTÉ : Haute Autorité de Santé

SALARIÉS : 450 collaborateurs à temps plein sur un site



La Haute Autorité de santé (HAS) est une autorité publique indépendante à caractère scientifique, créée par la loi du 13 août 2004 relative à l'Assurance maladie. Depuis le 1er avril 2018, son périmètre s'est élargi aux champs social et médico-social avec l'intégration de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm). La HAS envisage ainsi la santé dans sa globalité.

DÉFI :

La Haute Autorité de Santé utilisait déjà Arcserve pour la sauvegarde de ses serveurs virtuels et physiques et cherchait une solution de sauvegarde lui permettant de prendre en charge l'intégralité du parc serveurs et la restauration des serveurs dans leur totalité en un minimum de temps pour un volume total d'environ 18To.

LA SOLUTION :

Grâce à Arcserve UDP 6.5 et Arcserve Backup 17.5, les sauvegardes (machines virtuelles et serveurs physiques) sont effectuées sur une appliance 8300 et répliquées sur un site distant sur une appliance 7500. La Haute Autorité de Santé a pu automatiser ses plans de sauvegarde qui sont dorénavant exécutés quotidiennement.

RÉSULTAT :

Le plan de sauvegardes est maintenant effectué en quelques minutes ou en dizaines de minutes selon la taille des machines. Il comporte également une tâche de réplication. La solution Arcserve a également permis à la Haute Autorité de Santé de traiter un volume de données bien plus important et de simplifier grandement les opérations de sauvegarde et de réplication.



DÉFI : La gestion d'un grand volume de données

Les missions de la Haute Autorité de Santé sont variées, elle est notamment chargée : d'évaluer scientifiquement l'intérêt médical des médicaments, des dispositifs médicaux et des actes professionnels et de proposer ou non leur remboursement par l'assurance maladie ; de promouvoir les bonnes pratiques et le bon usage des soins auprès des professionnels de santé et des usagers de santé ; de mesurer et améliorer la qualité des soins dans les établissements de santé et en médecine de ville ; de veiller à la qualité de l'information médicale diffusée ; d'informer les professionnels de santé et le grand public et d'améliorer la qualité de l'information médicale ; de développer la concertation et la collaboration avec les acteurs du système de santé en France et à l'étranger.

En tant qu'institution publique indépendante, la HAS a des obligations de continuité de service et doit s'assurer que toutes les données qu'elle possède sont sauvegardées quotidiennement ; L'organisation compte sur une équipe informatique composée d'un chef de service et de deux adjoints : un responsable de l'infrastructure, de la sécurité et du support aux utilisateurs, un responsable application et de 26 collaborateurs.

SOLUTION : Une gestion des sauvegardes agile

La HAS utilisait déjà Arcserve pour la sauvegarde de ses données. Lorsqu'elle a commencé à chercher une solution lui permettant de sauvegarder totalement ses serveurs virtuels et physiques. **Comme l'explique Mme Maletterre, Adjointe au chef de service SSI - Responsable de l'unité Technique - Sécurité et Assistance aux utilisateurs- « à l'époque où nous avons commencé à chercher une solution unique de sauvegarde et de restauration des serveurs virtuelles et/ou physiques. Nous avons vite réalisé que seul Arcserve UDP le permettait, contrairement à la concurrence qui ne faisait que de la sauvegarde totale de serveurs virtuels. »**

Actuellement la Haute Autorité de santé utilise Arcserve UDP 6.5 et Arcserve Backup 17.5. Les sauvegardes sont effectuées par Arcserve UDP sur une appliance 8300, puis sont répliquées sur un site distant sur une appliance 7500. Les reports sur bandes sont réalisés avec Arcserve backup.

La solution Arcserve permet à la HAS de d'exécuter tous les jours, de façon automatisée, ses plans de sauvegarde qui comprennent aussi une tâche de réplication.

RÉSULTATS : Un gain de temps appréciable

Les backups et les plans de sauvegardes sont maintenant réalisés en quelques minutes ou dizaines de minutes selon la taille des machines. Les restaurations sont également plus agiles : de quelques minutes à quelques heures en fonction de la taille des machines à restaurer et de leur ancienneté (qui peut demander une restauration de bandes).

L'objectif de réaliser des sauvegardes complètes plus rapidement est atteint, la solution Arcserve permet également de traiter un plus grand volume de données. La Haute Autorité de Santé apprécie particulièrement la facilité de gestion des tâches de sauvegarde et de la restauration. D'un point de vue technique, **Mme Maletterre** met en avant la capacité de sauvegarde sur disque, les sauvegardes incrémentielles ainsi que la prise en charges des machines virtuelles au niveau blocs.



Pour en savoir plus sur Arcserve, rendez-vous sur [arcserve.com](https://www.arcserve.com)